

Affaire suivie par Denis Prince (06.70.37.58.23)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
SAINT-JULIEN/SAINT-AMÂTRE DU 8 NOVEMBRE 2017**

L'Assemblée de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre s'est tenue le 8 novembre 2017, à 19h, dans la salle de conférences de Vaulabelle.

Etaient présents

Guy Férez	Maire d'Auxerre
Guy Paris	1 ^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité
Yves Biron	Élu référent en charge du quartier
Martine Millet	Élue en charge du quartier

Ghislaine Le Roy	Présidente du Conseil de quartier
Philippe Durand	Représentant à la Commission de quartiers
Claudine Delarue	Suppléante à la Commission de quartiers
Pierre Thibault	Représentant au Comité Consultatif de la Circulation
Monique Desnoyers	} Membres du Conseil de quartier
Valérie Masse	
Michel Passarotto	
Annick Rabartin	

Était absent excusé

Emmanuel Racine	Membre du Conseil de quartier
------------------------	-------------------------------

et la participation de 105 habitants

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier. Il remercie les habitants pour leur présence et constate leur intérêt sans cesse renouvelé pour leur quartier.

Cette Assemblée est l'occasion de s'adresser au Maire, aux conseillers municipaux ainsi qu'aux conseillers de quartier afin de faire le point sur les différents projets qui concernent le quartier.

Dans un premier temps, il évoque les principales missions des Conseils de quartiers dont les membres sont élus de manière démocratique :

- Améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier, des associations, fédérer et être à l'écoute des habitants, s'assurer que les décisions du Conseil de quartier correspondent à leurs attentes ;

- Accompagner une dynamique citoyenne et permettre aux élus municipaux de réorienter leurs décisions ;
- Participer à l'animation du quartier ;
- Saisir les services compétents de tout problème, de tout projet, tout en gardant à l'esprit que le temps de la décision et du financement de la collectivité territoriale peut souvent être long.

Dans un deuxième temps, il donne des éléments de réponses aux questions posées lors de la dernière Assemblée :

- La circulation de l'avenue Denfert-Rochereau : d'importants travaux sont en phase d'achèvement. Désormais, cette avenue est aménagée de manière à permettre une cohabitation des vélos et des voitures. Les trottoirs ont été aménagés afin de respecter les normes d'accessibilité et de faciliter l'accès aux propriétés des riverains. Ils sont maintenant interdits au stationnement.
- L'aménagement de l'avenue Charles-de-Gaulle et du rond-point avec l'avenue Denfert-Rochereau : le chantier de réalisation du pôle d'échanges multi-modal démarre. Il se poursuivra en 2018. Le rond-point sera aménagé définitivement en 2019.
- La mise aux normes des collecteurs d'eaux usées, rue de Champlys : les travaux d'installation d'un réseau séparatif sont en cours. Les conventions avec les propriétaires concernés ont été signées pour permettre à la Ville de négocier avec l'Agence de l'Eau. Les travaux seront terminés à la fin de 2018 et seront suivis, en 2019, d'une reprise complète de la voirie.
- Le passage piétons de la rue de Preuilley : le projet de déplacement de ce passage piétons est à l'étude. Là encore, il convient de prendre en compte les normes d'accessibilité.

Enfin, il fait le point sur les grands projets qui concernent l'ensemble des Auxerrois :

- La concertation pour l'aménagement de la place des Cordeliers, conformément à l'engagement de Monsieur le Maire a été lancée le 15 septembre 2017. Quatre groupes de travail ont été constitués. Le fruit de leurs réflexions permettra de travailler sur des propositions d'aménagements. Des sondages archéologiques seront réalisés. L'idée est de présenter une première esquisse fin 2018.
- La création d'équipements de territoire. Il existait 5 Maisons de quartier et 4 Centres Sociaux qui conduisaient des actions parfois similaires, parfois complémentaires. Cependant, tous les quartiers n'étaient pas couverts.

Un nouveau découpage du territoire communal a été réalisé, divisé en 6 secteurs :

- Saint-Siméon,
- Rosoirs,
- Sainte-Geneviève, Brichères et Boussicats,
- Centre-Ville et Conches-Clairions,
- Saint-Gervais/Brazza et Rive-Droite,
- Saint-Julien/Saint-Amâtre et Piedalloues-la Noue.

Demain, tous les quartiers de la Ville seront concernés par les actions de ces six nouveaux équipements de territoire, nés de la réunion des Maisons de quartier et des Centres Sociaux. Après avoir conduit une étude avec diagnostic de leur territoire, chaque équipement proposera un projet adapté en lien avec les habitants.

- L'implantation d'appareils de fitness : suite à leur visite à Nevers, les membres des Conseils de quartiers avaient souhaité installer des appareils de fitness extérieurs. C'est chose faite. De tels équipements ont été installés au parc de l'Arbre sec et sont accessibles à tous, sportifs ou non et en usage libre.
Cet espace sera inauguré le 25 novembre prochain.
Si ces matériels sont appréciés du public, d'autres pourront être implantés.
- Le service « Allô Mairie » : c'est un service qui fonctionne bien. Il permet une intervention rapide des services ainsi qu'un suivi des demandes. Il est très sollicité par les habitants. Ainsi en 2017, 345 appels concernaient le quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre. Elles avaient trait principalement à la voirie, aux mobiliers urbains, aux dépôts sauvages d'ordures

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier

La présidente présente les membres du Conseil de quartier.

Puis, elle rappelle les projets et actions conduits par le Conseil de quartier en 2017.

Plusieurs membres ont régulièrement participé au travail de construction du projet du nouvel équipement de territoire qui ouvrira en janvier 2018.

D'autres sont inscrits dans des groupes de réflexion sur le réaménagement de la place des Cordeliers.

Le Conseil de quartier a relayé l'action « *Un jour, un déchet* » initié par le Conseil de quartier du Centre-Ville.

Il a conduit plusieurs actions d'animation :

- Une marche au départ du parc de l'Arboretum. Elle sera reconduite en juin prochain en partenariat avec le Conseil de quartier et l'Association des Piedalloues.
- Un vide-greniers en septembre dans la rue Rantheaume. Il a eu lieu malgré le temps maussade. Il sera reconduit en 2018, le dimanche 26 Août.
- Une animation pour Halloween : appréciée des enfants, elle sera reconduite en 2018 en lien avec la Résidence des Jeunes de l'Yonne.

La présidente rappelle que lors de l'Assemblée de quartier 2018, il conviendra de renouveler l'ensemble du Conseil de quartier. Elle invite les personnes qui souhaiteraient se porter candidates à assister aux prochaines réunions.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire salue le travail et l'engagement des membres du Conseil de quartier.

Il précise que depuis leur création, ces Conseils ont porté 134 projets financés à hauteur d'un million sept cent mille euros.

Il reconnaît que le quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre ne bénéficie pas d'une forte identité mais il assure que l'élu réfère ainsi que les membres du Conseil de quartier défendent ardemment les projets qu'ils portent ainsi que les sollicitations des habitants.

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
Fibre optique	Quelles échéances pour le quartier ?	Déployée sur l'ensemble de la Ville, l'installation est en cours.

(suite)		Un état des travaux et échéances est disponible sur le site de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois.
Ru de Vallan	Érosion, manque d'entretien et renforcement des rives	L'entretien des berges incombe aux propriétaires. Au 1 ^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération aura compétence pour suivre ces questions ; il conviendra encore de constituer un syndicat spécifique afin d'accompagner les propriétaires privés ou de leur rappeler leurs obligations.
Les Montardoins	Plusieurs personnes se questionnent sur le devenir de ce site.	Suite à la présentation faite aux Auxerrois, l'appel à projets a été lancé. Les investisseurs potentiels souhaitent la création d'une ZAC afin d'obtenir des financements spécifiques. Les services travaillent actuellement sur cette question. Par ailleurs, le groupe Schiever (Atac) est particulièrement intéressé pour implanter son magasin au sein de ce nouvel espace. Son intérêt pourrait être l'élément déclencheur.
Rue Gérot	Lors de la remise à neuf de la rue, de nombreux potelets ont été posés. Leur implantation ne permet pas à certains véhicules de tourner.	La remarque est notée et sera transmise au service Cadre de vie.
Chemin de la Roche	La circulation de transit vers le quartier des Piedalloues est intense et rapide.	Effectivement, il convient de casser la vitesse. Il sera étudié la possibilité d'installer un stop.
Rue des Boutilliers	Stationnement sauvage qui limite l'accès aux propriétés des riverains.	Le problème est noté.
Rue des Boutilliers	Présence de nombreux chats	Il convient de solliciter l'Association des Amis des Chats qui peut intervenir pour la castration des chats errants.
Rue Renan	Plusieurs logements de la rue sont occupés par des personnes placées sous tutelle. Les relations de voisinage sont parfois difficiles. Quelle aide possible ?	Il y a toujours eu des difficultés dans cette rue. Les services restent vigilants. Remerciements sont adressés pour les interventions de particuliers qui assument les missions d'institutions. Les associations compétentes ne disposent pas de personnels adaptés. Il sera tenté d'établir un règlement.
Contournement sud	La circulation intense qui traverse le quartier rend la vie difficile aux riverains.	Le préfet de l'Yonne réunira prochainement les partenaires financiers. Du côté du Département, les choses avancent et des crédits pourraient être dégagés. Fin 2018 et en 2019, le Contrat de Plan Etat-Région sera négocié. Il conviendra de s'assurer de l'inscription du projet. Monsieur le Maire propose de rencontrer les riverains prochainement afin de les informer de l'état d'avancement du dossier.
Hameau St-Julien	Quel projet pour l'aménagement ?	Si le projet se réalise, du foncier sera donc disponible du côté Batardeau.

(suite)		Dans le même temps, les silos seront à vendre à des investisseurs privés ou à la collectivité. Enfin, la Ville souhaite développer une zone d'habitat individuel dans le secteur des Montardoins. Globalement, c'est un projet pour 15 ans qui prend forme dans ce secteur.
Rue Rantheaume	Circulation rapide, est-il possible de poser deux ralentisseurs ?	Les ralentisseurs ne sont pas particulièrement efficaces et souvent mal appréciés des riverains. Sur l'ensemble de la Ville, la demande de ralentisseurs est forte. Elle est évaluée à 250 000 €. Il convient de faire des choix. Une enveloppe annuelle sera consacrée à ce type d'aménagements.
Information citoyenne	Est-il possible d'afficher le compte-rendu de l'Assemblée de quartier dans les panneaux d'affichage du Conseil de quartier ?	Oui, c'est possible. Par ailleurs, tous les comptes-rendus des Assemblées seront mis en ligne sur le site de la Ville.
Vandalisme dans le secteur du parc de l'Arboretum	Plusieurs véhicules ont été brûlés (scooters et voitures). Est-il possible d'installer des caméras dans le secteur ?	Il convient de dégager des priorités pour l'ensemble de la Ville. Deux caméras seront posées cette année et trois l'année prochaine.
Rue Gérot	Rue désertée depuis les travaux. Pas de possibilité de se garer. Difficultés au quotidien.	Il convient de respecter les normes d'accessibilité. Cependant tous les aspects de la vie quotidienne seront à prendre en compte lors de prochains aménagements. Il est besoin de principes et de souplesse.
Rue de Champlys	Des travaux sont en cours. Les collectes d'ordures ménagères sont-elles modifiées ?	Il conviendra de vérifier auprès de la Communauté d'Agglomération.
Réaménagement de l'Arboretum	Quel est le projet ?	Il convient de terminer l'aménagement complet du parc : réaménager le terrain de sport, reprendre le stationnement de la rue Rantheaume, de la piste de bi-cross, développer l'aire de jeux d'enfants, terminer la pose des clôtures et des accès et prendre en compte la demande de terrain de jeux de boules formulée par le Conseil de quartier. Le projet sera terminé en fin d'année et financé sur l'exercice 2018.
Rue de Preuilly	Est-il possible d'orienter les camions sur un autre itinéraire ?	Les services de la Ville travaillent sur les itinéraires de transit vers d'autres voiries départementales.

L'Assemblée de quartier se termine à 21h00.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent en invitant les habitants de l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

Guy PARIS